

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE FRANCE ET DU  
DÉPARTEMENT DU NORD

Pôle Gestion publique

Service : Domaine

Adresse : 82 avenue Kennedy BP 70689 Lille cedex

Téléphone : 03 20 62 42 42

Le 08 novembre 2016.

Le Directeur Régional des Finances Publiques

**POUR NOUS JOINDRE :**

Évaluateur : Patrice Brulez

Téléphone : 03 27 93 48 38

Courriel : [drfp59.pgp.domaine@dofp.finances.gouv.fr](mailto:drfp59.pgp.domaine@dofp.finances.gouv.fr)

Réf. LIDO : 2016-489V4696

à

*Monsieur le Maire de Raimbecourt*

-Centre Administratif Charles De Gaulle

-BP 20946

-59509 DOUAI CEDEX

**AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE**

**DÉSIGNATION DU BIEN : TERRAIN**

**ADRESSE DU BIEN : RUE AUGUSTIN TIRMONT À RAIMBEAUCOURT**

**VALEUR VÉNALE : 26 560 €**

1 – SERVICE CONSULTANT

**SIP DOUAI**

*AFFAIRE SUIVIE PAR : RACHIDA MEHDI*

2 – Date de consultation	: 03/11/2016
Date de réception	: 03/11/2016
Date de visite	: 07/11/2016
Date de constitution du dossier « en état »	: 08/11/2016

**3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ**

**Évaluation d'une propriété**

#### 4 – DESCRIPTION DU BIEN

Le bien à évaluer est un terrain cadastré section B n° 3219p et 3223 pour une superficie de 664 m<sup>2</sup>

#### 5 – SITUATION JURIDIQUE

- nom du propriétaire :Commune de Raimbeaucourt
- situation d'occupation :Libre

#### 6 – URBANISME ET RÉSEAUX

UA

#### 7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode de comparaison catégorielle

La valeur vénale du bien est estimée à 26 560€

#### 8 – DURÉE DE VALIDITÉ

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du service du domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée ou la délibération n'était pas prise dans le délai d'un an et demi (18 mois) ou si les conditions du projet ou les règles d'urbanisme étaient modifiées.

#### 9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pour le Directeur régional des Finances publiques et par délégation,

*Monsieur Patrice BRULEZ, Inspecteur des Finances Publiques*

